



N° 155 /MCVT/DC/SGM/AC-MD/SP-C

Cotonou, le 12 JUIN 2023

COMMUNIQUÉ RADIODIFFUSÉ

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable communique :

Les vendeurs d'objets d'arts de l'ex-Centre de Promotion de l'Artisanat (CPA) sont invités à rejoindre les places de ventes qui leur sont attribuées dans le nouveau marché des Arts de Cotonou situé à Gbégamey non loin de la Bourse du travail et à libérer totalement le site de l'ex CPA au plus tard, **le jeudi 15 juin 2023 à 18h 00**.

Les occupants du périmètre couvrant l'ex CPA, le Hall des Arts, Loisirs et Sports et l'Unafrika sont invités par la même occasion, à libérer les lieux à la même date pour permettre le démarrage des travaux de construction prévus sur ledit périmètre.

Passé ce délai, tout occupant qui ne s'exécuterait pas, perdrait le nouvel espace attribué dans le nouveau marché des Arts de Cotonou, et sera expulsé de son ancienne occupation à l'ex-CPA.



José TONATO

Ministre du Cadre de Vie et des Transports,
chargé du Développement Durable